Chemin de l'Amary

Limite de propriété

Piscine existante
400/800cm

Piscine agrandie
400/1000cm

Filtration piscine

Niv. -2.16

Chambre 1
15.7 m²

SDD 1
4.6 m²

Cave à vin
20.5 m²

Local tech.
10.4 m²

Niv. -2.77

SDB Master
12.8 m²

Galerie
14.2 m²

Dég.
4.3 m²

SDD
6.6 m²

Chambre Master
19.0 m²

Dressing
8.1 m²

Antichambre
4.9 m²

Chambre 4
17.3 m²

SDD 3
1.1 m²

Chambre 3
14.4 m²

Garage
608/610cm

Cave

WC/Douche
1.6 m²

Sauna
3.2 m²

Fitness
33.9 m²

Niv. -3.54

Grille E.C.

Purge

Réseau E.C. Ø125 - 1%

Drainage E.C. Ø125 - 1%

Caniveau E.C.

Ruvées ouvrables

Tablette

PS

Etagère

Barre lumière

Puits de lumière

PAC Air/Eau

Technique piscine filtration

E.U. Piscine

Regard E.U. Existant

E.U. PVC Ø150 - 2%

Regard E.C. Existant

Filtration piscine aller

Filtration piscine retour

Réseau EU

Réseau EC

Réseau EP

A créer

A démolir

Eléments autorisés
Dossier CAMAC n°236967
Permis de construire n°2935

N

LUCAS MICHALET ARCHITECTURE

Lucas Michalet Architecture Sàrl
Rue de l'Ouriette 141, 1170 Aubonne
Tél. +41 21 553 93 58
info@lm-architecture.ch

L'architecte :

Le(s) propriétaire(s) :

Rénovation énergétique de la villa (isolation des façades, isolation de la toiture, pose d'une PAC Air/Eau et de panneaux photovoltaïques), création d'un fitness enterré, agrandissement du garage pour simulateur de golf et déplacement de la piscine.

Maître d'Ouvrage : e-novimmo SA
Bâtiment ECA n°988 - Parcelle n°988
Chemin du Chasselas 2, 1170 Aubonne

Rez inférieur
33.100.01

Echelle : 1:100
Date : 15.09.2026 - SR